

L'atelier de couture provençal au XVIII^e siècle

(Musée Arlaten, Arles)

(Photo E. Barral, Arles)

LA CHARTE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE MODERNE

Il est des formules qui, dans la vie, synthétisent un comportement et une attitude, même si on ne sait pas toujours en donner une définition valable.

L'École Moderne est une de ces formules. On dit couramment, et on nous écrit : « J'essaie de faire *École moderne* ... je m'oriente vers *l'École moderne* ... Dans mon groupe, nous ne sommes que deux à faire *École moderne*. Et un instituteur nommé à la ville nous dira : « Je suis dans une boîte 100 % traditionnelle. »

Si donc nous essayons de préciser ce qu'est l'École moderne, c'est moins à l'intention de nos adhérents — qui savent aujourd'hui à quoi s'en tenir, que pour prévenir, ou pour dissiper des malentendus que des critiques tendancieuses ont aiguës et entretenues et qui font parfois hésiter les nouveaux venus à la recherche d'une voie libératrice.

Il est un fait aussi que le mouvement *École moderne*, le seul grand mouvement pédagogique français, a pris peu à peu, dans notre pays, la place du mouvement d'*Éducation Nouvelle*, dont il n'a cependant jamais cessé de se réclamer, comme de la grande idée mère, à laquelle nous avons la prétention de rester fidèles. C'est parce que, instituteurs publics, nous avons voulu faire entrer cet idéal dans la pratique que nous avons vu la nécessité, avant de partir bien loin à l'avant-garde, de mettre notre matériel et nos techniques en harmonie avec le milieu où nous vivons en l'an 1954.

C'est avant tout pour un vaste effort de modernisation de notre enseignement que nous nous sommes groupés et que nous luttons contre toutes les forces de stagnation et de réaction qui s'appliquent à nous contrebattre.

Et nous ajouterons que cette *École moderne*, de par sa signification même, ne saurait être fondée sur des principes à priori, ni sur une idéologie dogmatique. Elle est la conjonction active de l'effort généreux de milliers d'éducateurs qui sont las de faire leur classe en tâcherons, d'être « les hommes en

proie aux enfants » condamnés à une besogne sans efficacité et sans horizon et qui versent sans cesse dans le creuset coopératif le fruit de leur expérience pratique. La revue *L'Éducateur* brandit depuis toujours comme un symbole ce titre générique : « Comment je travaille dans ma classe ».

C'est en raison de ce permanent souci expérimental que nous protestons une fois encore contre les affirmations de M. Fabre dans le Bulletin n° 29 du Syndicat National des Inspecteurs (cité par le supplément pédagogique du Pas-de-Calais) :

« Le conflit Ecole traditionnelle - Ecole Nouvelle existe, c'est un fait. Il divise aussi bien le personnel enseignant que ses chefs. Il est irritant parce que la manière dont il est posé le rend insoluble. Les deux systèmes éducatifs qu'il oppose étant fondés sur des postulats, il échappe à la démonstration et à la preuve. Pour cette raison, le dilemme qu'il pose dans l'ordre pratique est faux. »

Et M. Fabre formule encore une fois son opinion contre la position supposée du maître à l'Ecole moderne :

« L'Éducation Nouvelle élude le problème (de l'activité de l'enfant et de la direction du maître) en niant le second terme ; le maître s'efface devant l'enfant comme l'ombre devant la lumière, comme le mécanisme devant la création ! Mais ramener le développement de l'enfant à une croissance autonome et « l'éducation à un simple processus d'adaptation par le moyen de techniques mises à la disposition de l'enfant » est-ce le libérer ? N'est-ce pas l'enfermer dans un déterminisme biologique et psychologique ». De son côté l'éducateur traditionnel se refuse à prendre en considération un système qui commence par lui demander sa démission. »

Et M. Fabre devrait faire lui-même, d'abord, son profit de cette observation que nous faisons nôtre parce qu'elle est la base même de notre organisation coopérative et de nos progrès : « *L'éducateur véritable doit refuser de donner à ses principes directeurs — qu'ils soient nouveaux ou traditionnels — cette forme métaphysique, intransigeante et passionnée qui ne procure aucun enrichissement. Il doit savoir accueillir l'expérience, l'éclairer par la réflexion et par la science, la confirmer par le succès.* »

C'est pour éviter — si tant est qu'ils soient évitables — que se continuent des interprétations contre lesquelles nous sommes élevés bien des fois que nous allons tâcher de mettre noir sur blanc une *charte pédagogique de l'Ecole Moderne* à laquelle les éducateurs pourront se référer pour se faire par eux-mêmes, et sans parti-pris sectaire, une idée exacte du mouvement de l'Ecole Moderne.

CHARTÉ PÉDAGOGIQUE

ARTICLE PREMIER. — Les membres de l'Ecole Moderne se réfèrent théoriquement aux principes, aujourd'hui nationalement admis, de l'Ecole Moderne :

- Nécessité d'adapter tous les efforts éducatifs aux besoins fonctionnels — physiologiques, intellectuels et moraux — de l'enfant.
- Abandon de toute éducation dogmatique et autoritaire.
- Éducation et instruction basées, d'abord, sur l'expérience vivante de l'enfant dans son milieu, avec la collaboration du maître et des adultes.
- Discipline communautaire et coopérative préparant les hommes libres et conscients de demain.

ART. 2. — Sur ces bases théoriques, les éducateurs de l'Ecole Moderne, qui sont tous des praticiens, collaborent expérimentalement pour l'amélioration technique, rationnelle et scientifique de leurs conditions de travail. La mise en commun et la critique permanente des travaux effectués constituent la nature et la forme essentiellement progressistes de leurs réalisations.

ART. 3. — Sans négliger les considérants psychologiques et sociaux de leur pédagogie, les éducateurs de l'Ecole Moderne portent l'essentiel de leur souci sur une reconsidération, une amélioration et une rationalisation des conditions de travail des maîtres et des élèves, sur la modernisation des locaux, de l'ameublement et de l'équipement des écoles, sur les techniques de travail dans un milieu qu'ils veulent mieux adapté aux nécessités et aux possibilités de notre époque.

ART. 4. — Les éducateurs de l'École Moderne ne sont pas opposés systématiquement à l'ancien, ni farouchement partisans du nouveau. Ils sont contre les formes de l'Ancien qui gênent l'évolution et le rendement de leur travail. Mais ils n'oublient pas que l'École doit plonger ses racines les plus profondes et les plus déterminantes dans le milieu matériel, social, historique, géographique, folklorique dont des techniques appropriées doivent permettre l'exploitation pédagogique maximum.

ART. 5. — L'École Moderne est une Guilde Coopérative de travail, exclusivement expérimentale. Elle n'est fondée sur aucun dogme. Elle ne jette l'exclusive sur aucune bonne volonté. Elle n'a qu'un souci et qu'un but : *Former en l'enfant l'homme de demain.*

ART. 6. — Dans ce but, les éducateurs de l'École Moderne réprouvent toute éducation dogmatique et autoritaire, tout catéchisme et tout bourrage de crânes. Ils dénoncent les formes socialement dépassées de la discipline formelle avec leçons, devoirs, récompenses et punitions. Ils sont à la recherche d'une discipline moderne, à forme coopérative, basée sur le commun souci des maîtres, des élèves et des parents de réaliser dès l'École des formules de travail et de vie que souhaitent pour eux-mêmes tous les citoyens libres.

ART. 7. — Ils dénoncent l'opinion réactionnaire inhibitrice qui voudrait faire croire que le maître « démissionne » dès qu'il n'agit plus en potentat, comme s'il n'y avait qu'une formule d'autorité, celle-là même qui tend à disparaître sur le plan social.

L'École Moderne réalise une discipline fonctionnelle qui redonne à l'éducateur toute la dignité et l'efficacité du plus noble des sacerdoxes.

ART. 8. — Cette reconsidération profonde de l'école ne saurait se faire par substitution brusque et totale d'un régime éducatif à un autre, mais par des progrès méthodiques plus ou moins rapides selon les possibilités du milieu et des contingences sociales.

L'École Moderne n'est que la continuation de l'inlassable effort des éducateurs pour mettre pleinement l'instruction et l'éducation au service des enfants du peuple.

ART. 9. — L'École Moderne est ouverte à toutes les expériences quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles s'inscrivent dans le cadre de cet effort progressiste ; elle est ouverte à toutes les bonnes volontés dynamiques qui sentent la nécessité pédagogique de dépasser l'immobilisme de l'école traditionnelle. Elle est comme une grande route qui va vers la vie et sur laquelle tous les éducateurs doivent chacun à leur rythme s'engager.

ART. 10. — L'École Moderne, de par sa nature expérimentale et de par ses buts doit s'imprégner le plus abondamment possible de toutes les expériences pédagogiques menées dans les diverses parties du monde. C'est la forme internationale d'un souci de l'enfant qui ne saurait connaître de frontières.

* *

Nous avons, après longue discussion au sein de nos groupes et de nos congrès, mis au point en 1950 une *Charte de l'École Moderne* (charte idéologique et sociale) qui a été publiée dans « l'Éducateur » n° 9 du 1^{er} février 1950.

C. FREINET.

« COOPERATION EDUCATIVE », c'est le titre, on le sait, du Bulletin mensuel de notre Coopérative italienne de l'imprimerie à l'École. Et ce bulletin, riche et copieux, remplit son rôle avec une compréhension et une sûreté dont nous ne saurions trop féliciter nos camarades et, notamment, notre ami Tamagnini, qui a écrit dans le numéro de novembre de la revue, un article dont nous extrayons ces passages, particulièrement suggestifs :

« Quand nous affirmons que nous ne voulons point poser notre expérience contre d'autres

expériences, mais plutôt à côté de ces autres expériences, que nous ne voulons imposer à personne notre technique particulière, que nous voulons seulement regrouper toutes les expériences, les discuter ensemble, les examiner dans leur valeur pratique et dans la justification théorique sur laquelle elles reposent, en en extrayant et en en mettant à profit tous les éléments positifs, nous ne voulons point dire par là que les techniques Freinet sont, comme telles, quelque chose de secondaire, mais au contraire, nous sommes convaincus que comme

elles, sont placées sur le plan de la coopération et de l'échange des expériences, automatiquement, presque sans s'en apercevoir, on passera graduellement aux principes techniques fondamentaux de Freinet. On ne peut pas coopérer sans imprimerie ni correspondance ; on ne peut pas réaliser le travail individualisé ou de groupe prévu pour chaque nouvelle expérience active sans le Fichier. Nous sommes donc obligés de reconnaître qu'avec les techniques Freinet, l'aptitude à l'adaptation aux diverses situations historiques et psychologiques ne fait pas de doute.

Nous ne disons pas que les Techniques Freinet, par elles-mêmes, résolvent comme par enchantement, tous les problèmes de l'école et du milieu éducatif. Tout dépendra, évidemment, de l'intelligence, de la sensibilité morale, sociale et psychologique de l'éducateur, de sa compétence pour son propre travail. Mais la

coopération et les instruments que la Technique Freinet met à sa disposition, facilitent énormément la tâche...

Certes, dans l'École secondaire, il est nécessaire de se mouvoir avec une extrême prudence et de chercher de nouvelles formules de travail et de nouvelles solutions. C'est un champ neuf et particulièrement délicat et nous ne sommes par en mesure d'affirmer sur la base d'une seule expérience, serait-elle même très réussie que l'imprimerie peut être universellement et avec profit, employée dans chaque école secondaire. Mais ce qui est certain, c'est que l'imprimerie se révélera bientôt comme une nécessité, même pour les écoles secondaires. Il suffira d'étudier quelle sera la forme techniquement la meilleure : imprimerie Freinet, limographe, duplicateur à alcool, cyclostyle, ou tirage dans une imprimerie professionnelle. Aucune forme de dogmatisme et ne rien accepter passivement.